RES
AD
221

1792

Commentaire ſur le diſcours de ~~l'honorable~~ Chas. Delanaudiere (qui a paru ~~hier~~)

CE diſcours ~~paroît~~ avoir été écrit par Mr. Wm. Grant pour être prononcé par l'Honorable Charles de Lanaudiere, très digne conſeiller de notre bon roi et membre du club conſtitutionel, grand ſeigneur, penſionaire du Roi, faiſeur de chanſons, &c. &c. &c.

Pour ce qui regarde le patriotiſme et l'attachement au bien public du Prononceur qui ſont ſi bien étalés dans le commencement de ce beau diſcours, laiſſons les au public d'en juger. Mais certainement il nous prends pour des pecans de ſuppoſer que l'on ignore le grand mérite de Mr. Wm. Grant. Ne ſait-on pas que c'eſt un homme bien riche, puiſqu'il a preté environ vingt mille louis au gouvernement, ſans intérêt depuis l'année 84? Qu'il connoit les loix et coutumes de la province perſonne n'en peut douter; il n'y a qu'à voir comme il a conduit ſon procès avec Mr. Maitland de Montreal pour en être parfaitement convaincu. Qu'il a toujours travaillé dans le conſeil et partout ailleurs pour ſoutenir nos droits et pour faire du bien aux pauvres gens ne doit pas être nié non plus: par exemple l'année de diſette que l'on reſent encore il a fait tout ce qu'il a pu pour empêcher le bled de ſortir du pays; quoiqu'il n'a pas réuſſi il montroit toujours ſes bonnes intentions, et le printems après il vendoit ſa farine une piaſtre ou deux meilleur marché que tous les autres—Il eſt dit qu'il ſeroit l'ame de la Chambre d'Aſſemblée, les grands philoſophes ne ſe ſont jamais accordés ſur le ſujet de l'ame, mais ils avouent tous que c'eſt un être très ſubtil, qui s'echappe par le moindre petit trou.

Je devrois à préſent dire quelque choſe de l'honorable Prononceur, qui ne boite point et qui vend ni poivre ni rubans. Je voudrois ſeulement rappeller à ſon ſouvenir l'automne de l'année 74 quand il eſt venu à la ville en boitant d'un coup de pied qu'il a reçu d'un ſergent Anglois, pour avoir (en montrant la grande peur qu'il avoit des Baſtonais) decouragé les Canadiens qui vouloient les oppoſer—Cependant je n'ai jamais ajouté foi à cette hiſtoire qu iqu'il m'a été raconté par un Capitaine d'Artillerie qui etoit ſur le lieu. Je finiſſe en lui conſeillant de reflechir murement ſur les tems paſſés, et ſur ce que ſes ancêtres ont fait; c'eſt cela qui forme l'eſprit et qui rend les hommes ſages. Je ſuis ſon ſerviteur très humble

QUEBEC, 21 Mai 1792.